



BULLETIN COMMUNAL

Mars 2016

Mot du MAIRE

Chers Concitoyens,

Nous avons vécu une année 2015 très particulière. Des attentats terroristes très graves, en début et fin d'année, ont monopolisé notre attention, alors que des événements importants ont continué de se dérouler au quotidien : élections régionales, nouvelles réformes, etc...

Une nouvelle loi va changer profondément l'organisation administrative de nos territoires : c'est la loi NOTRe. Elle a pour but le regroupement des communautés de communes par le biais d'un schéma départemental de coopération intercommunale (le SDCI) proposé par le préfet : la communauté de commune du pays de La Petite Pierre fusionnerait avec le pays de Hanau. Ce nouveau territoire regrouperait alors 38 communes, soit 27322 habitants.

Après un hiver capricieux avec des températures très douces, le printemps semble s'installer avec l'apparition des premiers bourgeons. Pâques approchant, vous trouverez dans ce bulletin, le message destiné aux enfants. Au niveau de notre commune, ce printemps verra l'achèvement des travaux de l'église et l'avancement des travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée.

Si 2016 ne verra pas démarrer de gros projets, nous continuerons à finaliser l'étude du renforcement de la centralité du village au travers de l'aménagement de la place.

Dans les prochains temps, vous verrez apparaître de nouveaux visages au sein de notre commune. Ces nouveaux habitants : 3 familles que nous allons accueillir, sont des demandeurs d'asile, qui vont être logés dans les trois maisons SIBAR, situées rue de La Petite Pierre. Ils seront gérés par ASF67 (Accueil Sans Frontières 67) en collaboration avec le Sous-Préfet de Saverne. Nous vous tiendrons bien sûr informés de la suite des événements, et nous vous demandons, à toutes et à tous, de réserver un accueil digne et humain à ces personnes venues de l'étranger, fuyant les guerres et barbaries en tous genres.

Dans ce bulletin, vous trouverez également, le planning des manifestations de ce début d'année. Nous avons aussi relevé certaines incivilités, surtout concernant l'emplacement du dépôt des déchets verts, qui est exclusivement réservé à cela, et ne constitue pas un dépôt d'ordure. Sachez que cet endroit est donc uniquement toléré pour les dépôts verts des habitants de notre village, tout autre dépôt étant verbalisable, ou bien provoquerait la fermeture du dépôt (ce qui serait bien dommageable).

Alors, nous comptons sur vous et sur votre compréhension, afin que ces consignes soient respectées.

Toute l'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques.

Le Maire
Didier FOLLENIUS,

Info mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 25 mars 2016.

Prochaines manifestations

- Marche du 1^{er} mai,
- Fête Intergénérationnelle le 8 mai,
- Concert de la Chorale le 22 mai,
- Fête de l'église le 12 juin,
- Fête de la musique le 21 juin,
- Cérémonie du 14 juillet,
- Fête des Pompiers le 16 et 17 juillet,
- Pêche à l'étang communal à partir du 8 mai.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'ASC de Frohmuhl aura lieu le vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h00 dans les locaux du foyer communal.

Les personnes désirant se joindre à l'association sont cordialement invitées : nous vous prions de venir nombreux.

Une convocation écrite parviendra aux membres du comité.

Théâtre ! Retour aux sources

Vous, ou vos proches ont fait partie du club de théâtre entre 1953 et 1968 ?

Vos enfants ont participé, dans la salle du restaurant Dann, aux spectacles sous la direction de Richard Scheid, à Noël 1973-1974 et 1975 ?

Si vous avez conservé des photos se rapportant à ces périodes ou si vous avez des anecdotes à raconter, je serai très heureuse de recueillir ces éléments afin de les faire figurer au sein de notre « Histoire Locale ».

D'avance un grand merci !

Christiane OSSWALD

03.88.01.55.44



MESSAGE AUX ENFANTS

Joyeuses Pâques !

Mademoiselle, Monsieur,

Nous approchons de Pâques.

Comme vous le savez sans doute, les cloches de l'église s'envolent le Jeudi Saint pour rejoindre Rome et reviennent durant la nuit pascale. N'étant donc présentes durant 3 jours, ce sont les crécelles qui remplacent les cloches pour l'Angélus et le soir.

Les crécelles font du bruit et sont tenues par les **crécelleurs, garçons et filles d'âge scolaire**, qui sillonnent donc les rues du village, les Vendredi et Samedi Saints.

Cette tradition a été reprise à Frohmuhl. Ne serait-il pas intéressant de la reconduire cette année encore? Seriez-vous prêts à y contribuer ?

Vos parents, grands-parents ou voisins ont sans doute encore des crécelles, et si ce n'est le cas alors adressez-vous à Charles Dann, qui en a fabriqué quelques-unes pour les mettre à votre disposition. Alors organisez-vous !

Rendez-vous est donné pour le **vendredi 25 mars - à 10 heures - devant la Mairie**

L'aîné(e) des garçons et des filles aura la responsabilité de chef de groupe et veillera au bon déroulement des opérations.

La tournée du samedi matin est plus longue car il s'agit de s'arrêter devant chaque maison où on vous réservera bon accueil pour récolter : bonbons, argent

Alors prenez votre courage dans une main et la crécelle dans l'autre !

Village fleuri 2016

Comme l'année passée, la paroisse de Frohmuhl organise à nouveau une commande groupée de fleurs afin d'embellir votre maison.

Comme par le passé, nous souhaitons rendre notre village agréable. Cependant, la beauté ne passe pas seulement par les fleurs, mais aussi par le nettoyage et l'entretien devant chez soi !

Si vous souhaitez nous rejoindre, pour participer à la plantation et la mise en place des fleurs, vous pouvez contacter Mme Christine NISS au 06.36.07.03.39

Réseau d'assainissement

Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

IL NE FAUT SURTOUT PAS JETER LES LINGETTES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, elles sont un **véritable fléau pour celui-ci**. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables car elles **augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau**.

Attention ;

Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !

Les lingettes sont souvent dites « biodégradables ». En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

Ayez "l'éco-reflex"

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que d'utiliser un détergent en flacon et des chiffons !



Joyeuses Pâques